

## Liens et articulations 1

### Liens et articulations entre les activités pédagogiques à l'école et l'accompagnement personnalisé en classe de sixième

#### Organisation du temps scolaire dans le premier degré et des activités pédagogiques complémentaires

##### Les principes généraux : une affaire de travail en équipe au service de la réussite de tous les élèves

*d'après la circulaire n°2013-017 du 6-2-2013*

Les activités pédagogiques complémentaires (APC) s'ajoutent aux 24 heures hebdomadaires d'enseignement sur le temps scolaire. Elles se déroulent par groupes restreints d'élèves. Elles sont organisées par les enseignants et mises en œuvre sous leur responsabilité, éventuellement en articulation avec les activités périscolaires.

Les APC permettent :

- une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages ;
- une aide au travail personnel ;
- la mise en œuvre d'une activité prévue par le projet d'école, le cas échéant en lien avec le PEDT.

Le volume horaire annuel consacré par chaque enseignant aux APC avec les élèves est de 36 heures.

Le conseil des maîtres propose l'organisation générale des APC qui est arrêté annuellement par l'IEN (l'organisation hebdomadaire des activités ; leur répartition annuelle ; le contenu des activités mises en œuvre). L'organisation est présentée au conseil d'école pour être intégrée au projet d'école.

##### Des APC pour les élèves en difficulté en CM2 à l'accompagnement personnalisé en 6<sup>e</sup>

Les APC peuvent s'adresser à tous les élèves selon **les besoins identifiés par les enseignants**. Chaque enseignant doit recueillir l'avis des parents. Selon l'émergence des besoins au cours de l'année, les prises en charge évoluent.

**Le programme personnalisé de réussite éducative (PPRE)** est un outil de mise en cohérence des aides apportées à chaque élève. Certains élèves bénéficient d'un PPRE en classe de CM2 dont la continuité peut s'avérer nécessaire au collège, et être concrétisée dans le cadre d'un PPRE-passerelle lors des commissions de liaison. Les professeurs des écoles et les professeurs de la classe de sixième peuvent conjointement décliner les aides à apporter.

**L'accompagnement personnalisé** peut être une réponse pédagogique adaptée aux besoins des élèves identifiés par les enseignants des premier et second degrés. Ces élèves ont souvent besoin de plus de temps pour apprendre à comprendre. Selon R. GOIGOUX, sept familles d'aide émergent de l'analyse des difficultés les plus fréquentes des élèves.

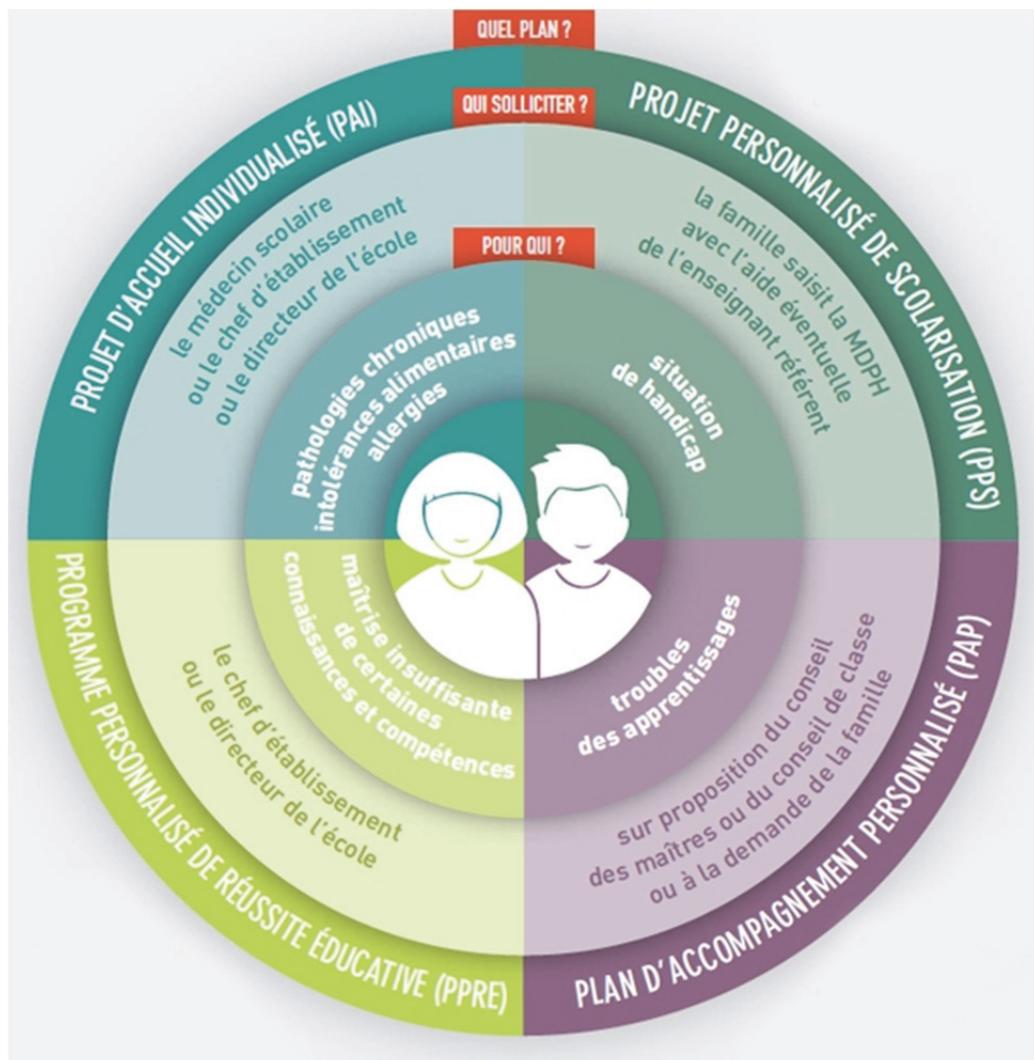
Préparer (avant l'apprentissage)	Soutenir (pendant l'apprentissage)	Exercer (milieu ou fin d'apprentissage)	Réviser (fin d'apprentissage)	Faire autrement (pendant ou après l'apprentissage)	Revenir en arrière (avant ou pendant l'apprentissage)	Compenser (pendant l'apprentissage)
Différencier en amont Réduire la part d'inconnu Réduire le déficit attentionnel et de compréhension	Mettre des mots sur l'apprentissage verbaliser les objectifs, les contenus et les procédures	Systématiser Automatiser Entraîner	Faire le point Synthétiser Préparer une évaluation Aider à dégager l'essentiel d'une leçon	Changer les supports Changer de personne Utiliser d'autres entrées, des détours pédagogiques	Représenter les bases Combler les lacunes	Enseigner des compétences requises mais non enseignées comme des procédures et des stratégies, transversales ou spécifiques

R. GOIGOUX, professeur des Universités, enseignant-rechercheur

## Repérage des besoins des élèves et élaboration du projet d'accompagnement personnalisé à l'entrée en classe de sixième dans le cadre d'un PPRE-passerelle.

Le repérage des besoins des élèves et leur analyse reposent sur les éléments recueillis par les enseignants dans le cadre de leur pratique quotidienne de la classe. Il convient de les croiser afin d'adapter des réponses pédagogiques :

- Observations / évaluations des élèves par exemple face à la tâche, à l'adulte et avec ses pairs au regard des compétences attendues dans les programmes et le socle commun ;
- Identification des points d'appuis (réussites de chaque élève) et des difficultés (manifestations de ces difficultés et dialogue avec chaque élève) ;
- Analyse des difficultés et des besoins pour apporter des réponses pédagogiques adaptées en termes de compétences à acquérir qui se traduiront dans les cadres de l'AP (se référer au tableau ci-dessous) et de tous les enseignements pour plus d'efficience ;
- Définition du projet d'accompagnement personnalisé et implication des élèves et de leur famille ;
- Evaluation des progrès des élèves et régulation des actions engagées. L'amélioration de l'estime de soi est déterminante pour la poursuite du parcours scolaire.



L'Ecole inclusive,  
proposer des réponses  
adaptées

Répondre aux besoins  
particuliers des élèves.  
Quel plan pour qui ?

*éducol Portail national des  
professionnels de l'éducation*

## CONCEVOIR UN PROJET D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE

**Cycle : 3 Niveau : Sixième COMPETENCE : Lire, Comprendre un texte littéraire et l'interpréter**

**Objectifs du cycle pour la compétence :**

**Attendu de fin de cycle : Lire, comprendre et interpréter un texte littéraire adapté à son âge et réagir à sa lecture**

**Diagnostic :**

Elèves qui risquent de ne pas maîtriser une lecture orale et silencieuse fluide et rapide pour continuer le travail de compréhension et d'interprétation.

Elèves qui ont besoin de continuer un travail sur le code ainsi que d'un entraînement à la lecture à voix haute et à la lecture silencieuse.

**Discipline : (place de la compétence, de la notion, de la capacité dans la séquence en cours)**

Français : attendus de fin de cycle 3

Maîtrise insuffisante de cette compétence préjudiciable à l'acquisition du socle commun. Compétence qui doit être prioritairement renforcée.

Revenir en arrière pour reprendre les bases et combler les lacunes.

**Organisation : le temps** (durée, rythme ...)

Organiser des séances d'AP **massées dans le temps** pour favoriser l'entraînement, l'automatisation et l'acquisition de stratégies explicites et efficaces de lecture et de compréhension ;

Mettre en œuvre des **séances ritualisées** pour rendre les élèves capables de recourir à la lecture de manière autonome pour leur usage personnel et leurs besoins scolaires.

**Le, les groupes** (taille, composition...)

Constituer un groupe restreint d'élèves pour les exposer de façon optimale aux situations d'apprentissage mises en place.

**Articulation entre l'enseignement commun et l'AP :**

**L'enjeu du cycle 3 est de former l'élève lecteur.**

Le repérage par les professeurs des élèves ayant besoin de continuer un travail sur le code doit permettre à chacun d'entre eux de recourir à des adaptations pédagogiques afin que les difficultés en lecture n'obéissent pas l'acquisition des notions abordées en cours : tutorat, travail en binôme, lecture de la consigne ou de l'énoncé, reformulations orales, etc.

**Projet d'AP**

**Quand** : Avant, pour prévenir les difficultés que les élèves peuvent rencontrer en classe entière ;

Pendant, pour soutenir les efforts des élèves dans l'ensemble des disciplines.

**Qui** : Le professeur en charge de l'AP (Lettres par exemple)

**Corpus** : Textes et supports variés mobilisés dans les cours d'enseignement commun.

**Activité/dispositif** :

Renforcer la fluidité de la lecture pour favoriser :

- La mémorisation de mots fréquents et réguliers ;
- La mise en œuvre efficace et rapide du décodage ;
- La prise en compte des groupes syntaxiques (groupes de mots avec unités de sens), des marques de ponctuation.

**Bilan (par l'élève et le professeur d'AP)**

Renforcement et consolidation des habiletés de lecteur

**Evaluation** : Automatisation - Fluence - Compréhension des textes lus - Estime de soi